



Bierville, le 9 mai 2023

**Objet : PERMIS D'AMENAGER VEXIN SUR EPTÉ
VISA DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Mission :

**Architecte coordinateur, vérification et conformité des visas
des permis de construire**

Analyse, vérification, validation, rédaction d'un avis, demande
de corrections (si nécessaire).

Rédaction d'un visa, celui-ci sera à transmettre avec l'ensemble des pièces pour le
dépôt en mairie.

Honoraires correspondant à cette mission :

360.00€ TTC

Informations importantes :

*Nous précisons que toutes les pièces constitutives du dossier de demande de permis de
construire devront être transmises à l'Agence Architecture et Paysage par mail
(cbrayerarchi@gmail.com) afin d'analyser les documents.*

*Le règlement des honoraires TTC devra être réglé au moment de la transmission du dossier
soit par chèque à l'ordre de l'Agence Architecture et Paysage ou par virement bancaire (IBAN
FR76 1142 5009 0008 0024 4493 125).*

*Tout dossier non réglé ne pourra être instruit. Une facture acquittée sera transmise pour
régularisation.*

cbrayerarchi@gmail.com

06 07 28 55 94 • 02 35 34 17 14

CHÂTEAU DE BIERVILLE
97 RUE HENRY DE LA VAULX
7 6 7 5 0 B I E R V I L L E